



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats conseil de Makever dans le cadre de sa cession à Mediawan

Paris, le 09 février 2018 – UGGC Avocats a conseillé les actionnaires du groupe Makever dans le cadre de la cession du groupe à Mediawan. Mediawan plateforme indépendante de contenus audiovisuels en Europe a annoncé ce jour la signature des accords définitifs pour l'acquisition du groupe Makever.

Au terme de la période de négociations exclusives annoncée le 15 janvier 2018, Mediawan a conclu aujourd'hui la signature d'accords définitifs en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire du capital du groupe Makever avec le rachat des titres détenus par les investisseurs.

Les fondateurs et le management, Matthieu Viala, Stéphane Drouet et Dominik Schmelck, conservent le solde du capital et s'associent à Mediawan pour poursuivre le développement de Makever en France et à l'international.

La réalisation de l'opération devrait intervenir dans les prochaines semaines et est soumise à la satisfaction des conditions suspensives usuelles pour ce type d'opérations.

Makever est un acteur incontournable de la production de fiction française. Sur les dernières semaines, les programmes du groupe occupent une place importante, avec notamment :

- Chérif dont la 5ème saison s'est achevée le 2 février, sur France 2, et dont la 6ème saison est en cours de préparation
- Les Bracelets Rouges, dont les premiers épisodes ont été diffusés le 5 février sur TF1.
- De nombreux autres programmes à l'antenne comme la série Maroni diffusée sur Arte le 25 janvier ou la série Prof T dont les premiers épisodes ont été diffusés sur TF1 le 8 février.

UGGC conseillait les actionnaires du groupe Makever avec Charles-Emmanuel Prieur (associé), Laura Malach (collaboratrice corporate), Dalida Yusupova (collaboratrice corporate) et Laetitia Squercioni (associée fiscal).

Viguié Schmidt conseillait Mediawan avec Fabrice Veverka (associé).

A propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe, en Afrique et en Asie, ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 120 avocats et juristes, dont 35 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, en 2017.

Contacts media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0)1 83 64 71 81 – mgr@enderby.eu

Franck Moulins – Tél : +33 (0)1 83 64 71 79 – fmo@enderby.eu